

Jean Remy — L'espace, un objet central de la sociologie
François Rinschbergh

Émulations - Revue de sciences sociales
2016, « Comptes rendus critiques, En ligne »

Article disponible à l'adresse suivante

<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/7023>

Pour citer cet article

François Rinschbergh, « Jean Remy — *L'espace, un objet central de la sociologie* », *Émulations*, en ligne. Mise en ligne le 30 novembre 2016.
DOI : 10.14428/emulations.cr.006

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : ojs.uclouvain.be

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International*. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Éditeur : Émulations – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain
<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>

ISSN électronique : 1784-5734

Jean Remy — *L'espace, un objet central de la sociologie*

François Rinschbergh¹

Recensé : Jean Remy, *L'espace, un objet central de la sociologie*, Toulouse, Erès, 2015, 183 p.

« Penser le social dans sa matérialité » est sans doute la formule qui résume le mieux le propos développé ici par Jean Remy, mais c'est aussi une préoccupation qui aura traversé toute la carrière scientifique de cette figure emblématique de la sociologie de l'espace.

Depuis le « tournant spatial » qui aurait été amorcé en sociologie dans le courant des années 1970 par des sociologues et philosophes tels qu'Henri Lefebvre, Raymond Ledrut ou Jean Remy lui-même, l'intérêt pour les dimensions spatiales du social (ou, à l'inverse, pour les dimensions sociales du spatial) n'a pas perdu de sa vivacité. Ce récent ouvrage ne vient donc pas réactualiser un objet de la sociologie qui aurait été oublié, en témoigne le dernier dossier thématique de la revue en ligne *SociologieS* paru tout récemment (Authier J.-Y., Bourdin A., Germain A., Lefevre M.-P., 2016) et entièrement consacré à ce sujet. Jean Remy semble plutôt avoir eu comme ambition de nous livrer un retour sur son parcours de chercheur ainsi que sur son travail de théorisation et d'intervention sociale. En le découpant grossièrement, on pourrait dire que la structure même de l'ouvrage témoigne du souci à la fois théorique et pratique de l'auteur : l'exposé oscille constamment entre, d'un côté, des considérations plus théoriques (davantage concentrées dans les premiers chapitres) et, de l'autre, une attention aux implications pratiques des façons de penser l'espace (notamment en ce qui concerne les politiques de « mixité sociale » sur lesquelles l'auteur insiste de manière particulièrement intéressante dans la suite de l'ouvrage).

Malgré un style d'écriture et une façon de structurer sa pensée parfois difficile à suivre (le texte saute régulièrement d'une idée à l'autre et certaines d'entre-elles restent parfois trop abstraites), il n'empêche qu'avec ce livre, Jean Remy nous donne un bel aperçu de ses contributions à la sociologie en insistant sur l'intérêt de prendre l'espace en compte dans l'analyse de la formation des acteurs sociaux et de leurs rapports. Bien qu'il soit relativement court (170 pages environ), l'ouvrage est dense et fourmillé de

¹ Doctorant en sociologie au Centre d'études sociologiques (CES) de l'Université Saint-Louis – Bruxelles et au centre de recherche en architecture et sciences humaines (sASHa) de l'Université libre de Bruxelles.

nombreux idées et concepts, parfois rapidement énoncés, mais sur lesquels l'auteur revient, pour certains, en mobilisant des exemples plus parlant à travers les chapitres 4 et 5 notamment. J'insisterai ici sur quelques-unes des idées développées par l'auteur, en abordant d'abord la question du statut qu'il donne à l'espace dans l'analyse sociologique et, ensuite, en revenant sur le regard qu'il pose sur les ségrégations et divisions urbaines².

Penser l'espace en sociologie demande avant tout de « sortir de la métaphore du contenant et du contenu » (p. 155). Il n'est pas envisagé ici dans sa seule dimension matérielle ou euclidienne, mais dans ce que Jean Remy appelle sa « dimension relationnelle ». Ainsi, l'espace ne se résume pas qu'à l'enveloppe ou au simple décor de nos interactions sociales, mais est « socialisé et socialisant » (p. 8) ou, pour reprendre la triade chère à Henri Lefebvre (1974), l'espace est à la fois conçu, perçu et vécu.

Concernant l'espace conçu, « marqué » par le social, l'on pourrait dire, avec le sociologue Daniel Bodson, que faire de l'aménagement de territoire, c'est toujours inscrire un projet de société dans l'espace. L'aménagement de l'espace témoigne ainsi de la façon dont, à une époque donnée et selon l'état du rapport de pouvoir en vigueur, une société se pense et se structure. Une « grammaire de l'espace » peut ainsi être décelée, permettant d'interpréter « le vocabulaire spatial » et ainsi, de mettre en évidence des types de territoire différents (chapitre 2, p. 49-54). L'espace « conçu », socialement déterminé et pensé par les professionnels (« dominants », dirait Lefebvre) de l'aménagement du territoire, est moins développé par Jean Remy dans son livre, même s'il s'y est intéressé de près au moment de la création de la ville de Louvain-La-Neuve (chapitre 5). Son concept de « transaction sociale », auquel il consacre un post-scriptum, l'aura particulièrement aidé à décomposer et à analyser, *in vivo*, ce travail de conception d'une ville. C'est aussi à l'aide de ce concept que l'auteur marquera sa distance avec un certain matérialisme mécaniste : si, pour lui, il existe bien un lien entre le spatial et le social, qui s'influencent mutuellement, « cette influence reste toujours imprévisible et non déterministe » (p. 8), elle passe par un ensemble de transactions et d'« ajustements successifs » entre de multiples acteurs, dont le résultat des interactions est « semi-aléatoire » (p. 167). Jean Remy rompt ainsi avec une certaine sociologie marxiste qui, trop focalisée sur la dynamique socio-économique, lui semble « réductrice et insuffisante » (voir p. 35-39 où l'auteur raconte sa rencontre, au début des années 1970, avec le sociologue marxiste Manuel Castells).

En revanche l'auteur s'est montré plus sensible à la mise en garde faite par Castells (1972) « contre une valorisation de l'espace comme facteur autonome ayant un effet

² Pour lire un compte-rendu de ce même livre qui suit sa structure de manière plus fidèle et met en exergue d'autres aspects de l'ouvrage que ceux que j'ai choisi de mentionner ici, voir : Olivier Cléach (2016), « Jean Remy, L'espace, un objet central de la sociologie », *Lectures*. URL : <http://lectures.revues.org/20334>.

quasi mécanique et court-circuitant la dynamique sociale » (p. 39). Si Remy s'intéressera aux effets propres de l'espace sur les acteurs sociaux et leurs rapports, il le fera de manière lucide, sans tomber dans la dérive spatialiste (voir p. 143 et 148). Pour l'auteur, le spatial a certes une influence sur le social. Cependant, il ne suffit pas d'aménager l'espace d'une façon telle qu'il engendrera, mécaniquement, tel effet social. Dérive aménagiste déjà mise en avant par Henri Lefebvre (1968) à la fin des années 1960, le spatialisme, en privilégiant les interventions sur « la brique », tend à nier l'origine sociale, et souvent située hors du territoire local, des problèmes sociaux et à rabattre l'espace « conçu » (imaginé par les savants et technocrates) sur l'espace « vécu » (approprié par les citadins dans leur ensemble). Avec les « effets de milieu », au contraire, Jean Remy envisage l'espace (et l'urbanisation en particulier) dans ses effets différenciés dont l'intensité varie selon l'âge, le genre ou les positions sociales (voir p. 40 et chapitre 4).

Un autre aspect saillant de l'ouvrage renvoie à la critique qui y est faite du principe de « mixité sociale » dans les politiques urbaines. Partant de l'analyse de quelques modes de régulation de la coexistence spatiale, Jean Remy distingue les mixités « constructives » de celles qui sont « destructrices » (p. 150). Si la mixité peut autant contribuer à enrichir un groupe social (en y favorisant les rencontres et échanges) qu'à le fragiliser (en perturbant l'équilibre parfois fragile d'une collectivité qui tente de se construire), en revanche, la plus grande homogénéité sociale ou culturelle de certaines portions du territoire n'est pas forcément synonyme de menace pour le « vivre-ensemble ». Ainsi, à travers son chapitre 4, l'auteur se penche sur la contribution de l'urbanisation dans la formation des rapports sociaux et le chapitre 5 est l'occasion pour lui d'illustrer son propos à travers la mobilisation du cas de Louvain-la-Neuve (voir p. 148-153).

Les pages 120 à 128 du chapitre 4, particulièrement éclairantes, aident à mieux comprendre l'articulation complexe de ces « territorialités diverses » de la ville (espaces de mixités, d'agrégation ou de séparation) et de leurs fonctions sociales. L'auteur y résume de manière limpide la schématisation des trajectoires socio-spatiales des immigrés telle qu'elle fut théorisée par Robert Park (1936). S'il met en garde de voir dans ce schéma un « modèle type » transposable à d'autres villes (ce que les penseurs de la première École de Chicago ont parfois tenté de faire, minimisant ainsi le poids des contextes macro-sociaux et historiques qui pèsent sur les situations locales et les façonnent de manière singulière), il a néanmoins le mérite de proposer une vision nuancée des divisions socio-spatiales de la ville qui sont loin de se réduire à l'opposition binaire « ghetto »/« espaces de mixité sociale et culturelle ». À l'encontre de l'idéologie de la mixité sociale, Jean Remy insiste sur l'utilité sociale de ce qu'il appelle des « espaces transitionnels ». Point d'arrivée de populations immigrées et économiquement précaires, ces espaces plus homogènes sur le plan ethnoculturel peuvent faire office de « lieux de passages où s'acquièrent des compétences qui vont permettre l'intégration » (p. 125). Par ailleurs, ces espaces permettent également de réaliser une trajectoire sociale ascendante à la condition d'une insertion relativement stable sur le marché du travail. Pour l'auteur, la

mixité ne décrète pas, elle « n'est pas le point de départ de l'intégration, mais son aboutissement » (p. 123).

Ainsi, Jean Remy remet les points sur les i : tout espace communautaire n'est pas le lieu de relégation forcée, surpeuplé, homogène sur plan social et ethnique, marqué par la violence et abandonné de l'État et de ses services. Au début des années 1990, Loïc Wacquant (1992) dénonçait déjà cette tendance sensationnaliste à parler de tout type de quartier populaire et immigré ou de banlieues pauvres comme de « ghettos ». Pourtant, en pleine décennie 2010, ce discours semble toujours bien prégnant et démontre toute la pertinence de venir remettre un peu de finesse dans la catégorisation des espaces urbains, de leur formes et fonctions. Entre ces deux pôles que sont le « ghetto » et « l'espace de mixité sociale et culturelle », qui sont si facilement opposés l'un à l'autre, se trouvent tout un continuum à prendre à compte, voire à préserver. Espaces « interstitiels », « transitionnels », « communautaires », de « priméité » et de « secondéité », tous ont leur utilité sociale nécessaire à « l'urbanité » en tant que forme de sociabilité urbaine (p. 109-112). Face aux discours médiatiques qui incriminent les divisions urbaines de tous les maux, Jean Remy rappelle, avec d'autres (par exemple Charmes, Bacqué, 2016), que ces dernières font pourtant la complexité et la richesse des environnements urbains et qu'elles peuvent aussi être considérées comme des ressources pour les acteurs sociaux.

Bibliographie

- AUTHIER J.-Y., BOURDIN A., GERMAIN A., LEFEUVRE M.-P. (2016), « Penser l'espace en sociologie », *SociologieS*. URL : <http://sociologies.revues.org/5434>.
- CASTELLS M. (1972), *La question urbaine*, Paris, Maspéro.
- CHARMES E., BACQUE M.-H. (dir), (2016), *Mixité sociale, et après ?*, Paris, Presses universitaires de France (« La vie des idées »).
- LEFEUVRE H. (1968), *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos.
- LEFEUVRE H. (1974), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- PARK R. E. (1936), « Human ecology », *American Journal of Sociology*, vol. 42, 1, p. 1-15.
- WACQUANT L. (1992), « Pour en finir avec le mythe des "cités-ghettos". Les différences entre la France et les États-Unis », *Annales de la recherche urbaine*, n° 54, p. 21-30.